Envoyé en préfecture le 28/05/2019
Reçu en préfecture le 28/05/2019
Affiché le 28/05/2019
ID : 974-219740073-20190507-DL_07052019_041-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire
Nombre de présents : 29
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2019-041

CONVENTION 2019 COMMUNE DE LE PORT/CAUE

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES AMENAGEMENT ET URBANISME DE LA COMMUNE DE LE PORT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 29 avril 2019 et affichée le 29 avril 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 16 MAI 2019

LE MAIRE

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 MAI 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi sept mai, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6ème adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1er adjoint, M. Bernard Robert 2ème adjoint, Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 4ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 6ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7ème adjoint, M. Armand Mouniata 8ème adjoint, M. Sergio Erapa 9ème adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Brandon Incana, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, M. Jimmy Grondin, M. Hary Auber, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Alain Iafar, (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Catherine Gossard (M. Wilfrid Cerveaux), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6ème adjointe), Mme Sabine Le Toullec (par Mme Firose Gador), Mme Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Karine Mounien (17h25), M. Sergio Erapa 9ème adjoint (17h28).

Départ(s) en cours de séance : M. Sergio Erapa (18h17).

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhouri 5ème adjointe, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Envoyé en préfecture le 28/05/2019
Reçu en préfecture le 28/05/2019
Affiché le 28/05/2019
ID : 974-219740073-20190507-DL_07052019_041-DE

Affaire n°2019-041

CONVENTION 2019 COMMUNE DE LE PORT/CAUE

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES AMENAGEMENT ET URBANISME DE LA COMMUNE DE LE PORT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement,

Vu le projet de convention pour l'année 2019,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le jeudi 25 avril 2019,

Vu le rapport présenté en séance du 7 mai 2019 relatif à la convention 2019 entre la commune de Le Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de La Réunion CAUE,

Considérant que cette convention a pour but de mettre en œuvre un partenariat entre le CAUE et la commune de Le Port qui consiste en un accompagnement de la Commune sur les aspects urbains, architecturaux et paysagers pour ses grands projets,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Firose Gador et Sabine Le Toullec),

DECIDE

Article 1 : de mettre en place une convention de partenariat entre la commune de Le Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de La Réunion (CAUE),

Article 2 : d'approuver le versement de la somme de 4 800 €,

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

Olivier HOARAU